



Frédérique ROLET

Secrétaire générale du SNES-FSU

Catherine NAVE-BEKHTI

Secrétaire générale du Sgen-CFDT

Stéphane CROCHET

Secrétaire générale de SE-UNSA

Edith BOURATCHIK

Secrétaire général du SNFOLC

Jean-Charles HELLEQUIN

Secrétaire général de Sud-Education

Patrick DÉSIRÉ

Secrétaire général de CGT-Educ'action

à

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle

75007 PARIS

Paris le 28 mai 2018

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales ont appris début avril votre décision de fermer les centres d'information et d'orientation et de nommer les Psychologues de l'Éducation nationale « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnel » dans les EPLE.

Cette mesure, qui n'a fait l'objet d'aucune discussion préalable, s'accompagne de dispositions dans le projet de loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », visant à transférer les délégations régionales de l'Onisep aux régions et de mettre les PsyEN, les directeurs de CIO et les fonctionnaires de l'État de l'ONISEP à disposition de la collectivité territoriale.

Ces annonces suscitent de profondes inquiétudes et une vive opposition, non seulement dans la profession mais chez les parents et les enseignants. En effet, elles signifient la disparition d'un service public d'orientation de proximité, bien identifié par les élèves et les familles et dont les nombreuses missions institutionnelles ne semblent pas avoir été prises en compte.

Prétendre que, sans ses délégations régionales, l'Onisep pourra continuer à exercer sa mission d'information nationale sur les métiers et les formations, c'est méconnaître totalement son fonctionnement et l'activité mutualisée dans le réseau – mutualisation renforcée dans le cadre de la création des 17 régions académiques.

La nomination des PsyEN dans un EPLE n'aboutira pas, contrairement aux arguments développés par vos services, à un renforcement de leur présence auprès des élèves car leur secteur d'intervention, de 2 à 4 établissements, restera identique à ce qu'il est actuellement, voire augmentera du fait de la défection possible de PsyEN et de DCIO mis à disposition des régions. La baisse des recrutements de 27 % cette année va encore aggraver les conditions d'exercice et le service rendu au public.

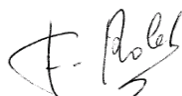
Les arguments invoqués sur la nécessité de faire exister le Service Public Régional d'Orientation ne

justifie nullement la décision de faire disparaître le service public d'orientation de l'Éducation nationale et ses CIO. En effet, ceux-ci travaillent déjà en articulation avec les autres structures réunies au sein du SPRO de manière à établir un maillage au bénéfice des jeunes actifs, dont les régions ont toujours la responsabilité en matière d'orientation professionnelle.

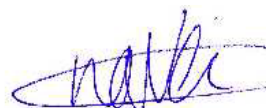
En quoi la suppression des CIO serait-elle de nature à améliorer le suivi et l'accompagnement du public scolaire et un renforcement de la complémentarité de l'action au sein du SPRO? Privé des CIO et de leurs directeurs, renvoyés vers des missions diverses selon les académies, nous ne voyons pas en quoi le service public pourrait ainsi mieux assurer toutes ses missions. Par contre nous mesurons bien la place laissée aux officines privées et payantes de coaching pour l'orientation. Nous organisations tiennent à vous alerter solennellement sur les conséquences désastreuses de telles dispositions pour l'accès à une information fiable et objective et aux conseils de Psychologues de l'Éducation nationale, compétents, respectueux de leur déontologie et de l'intérêt des élèves et des étudiants.

Nous vous demandons instamment, Monsieur le Ministre, de nous recevoir sur l'ensemble de ce dossier et vous prions de croire à l'assurance de nos salutations respectueuses.

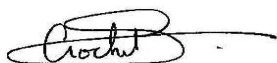
Frédérique ROLET
Secrétaire générale du SNES-FSU



Catherine NAVE-BEKHTI
Secrétaire générale du Sgen-CFDT



Stéphane CROCHET
Secrétaire générale de SE-UNSA



Edith BOURATCHIK
Secrétaire général du SNFOLC



Jean-Charles HELLEQUIN
Secrétaire général de Sud-Education



Patrick DÉSIRÉ
Secrétaire général de CGT-Educ'action

